
Histoire et sociétés du Vietnam classique

Philippe Papin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/5658>

DOI : [10.4000/ashp.5658](https://doi.org/10.4000/ashp.5658)

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2022

Pagination : 399-400

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Philippe Papin, « Histoire et sociétés du Vietnam classique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 153 | 2022, mis en ligne le 13 juin 2022, consulté le 06 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/5658> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.5658>

HISTOIRE ET SOCIÉTÉS DU VIETNAM CLASSIQUE

Directeur d'études : M. Philippe PAPIN

Programme de l'année 2020-2021 : I. *Lectures d'un corpus choisi d'inscriptions des XVI^e-XVII^e siècles.* — II. *Histoire du Vietnam aux XVI^e-XVII^e siècles.*

En dépit des complications créées par les mesures sanitaires, les conférences de l'année 2020-2021 se sont tenues régulièrement et elles ont pu poursuivre les travaux initiés l'année précédente, à savoir l'étude des titres religieux obtenus par les donateurs à partir du premier tiers du xvii^e siècle.

Elles sont d'abord revenues sur le sujet des « curieuses appellations » qui, avant 1650, en date ronde, cherchaient à désigner, mais sans norme et parfois maladroitement, le culte promis aux donateurs. Aux deux notions originelles qui sont 附食 (*phụ thực* : « manger à la suite ») et 配享 (*phối hưởng* : « bénéficier par association »), se sont ajoutées d'autres manières d'exprimer la position secondaire de ce culte. Au nombre de 45, sauf erreur, elles tournent autour des mêmes idées, celles de la succession (隨 *tuỳ*, 繼 *ké*, 嗣 *tự*, 從 *tòng*...) et de l'association (附 *phụ*, 預 *dự*, 配 *phối*, 副 *phó*...). Le message que voulaient faire passer toutes ces constructions linguistiques, c'est que le culte du donateur se rattachait à celui de la divinité, qu'il en dérivait et, quoiqu'il arrive, lui restait subordonné.

À partir de 1650, date ronde, ces « curieuses appellations » ont été remplacées par des titres d'apparence plus simple qui se sont imposés très vite dans les villages, au point de dominer le corpus dès 1670. Ces titres nouveaux sont Hậu Thần 後神 à la maison communale, du côté de la divinité tutélaire du village, et Hậu Phật 後佛 dans les sanctuaires, du côté du Bouddha. Au xvii^e siècle, ils sont portés par 91 % (1003/1108) des personnes instituées au rang d'Épigones (Hậu).

Les conférences ont expliqué comment ces titres se sont formés à partir d'une série de raccourcis de langage, de glissements sémantiques, d'homophonies et d'éli-sions ayant finalement retenu un terme unique : *Hậu*, qui désigne la postérité dans le temps (« après ») et dans l'espace (« derrière »). Il y avait là une certaine logique : si le donateur « bénéficie par association » d'un culte et qu'il « mange à la suite » de la divinité, c'est qu'il est secondaire. Il est spirituellement servi *après* le culte principal, *derrière* la statue de la divinité. L'idée originelle, à savoir la position subalterne du donateur, passe désormais par la préposition *hậu*, nominalisée pour en faire un titre. L'Épigone s'inscrit dans le sillage d'une divinité, ce qui s'entend tout à la fois des honneurs, des prières, de la hiérarchie et de la position de sa stèle dans le sanctuaire.

Le point important, pour bien comprendre le sens de cette titulature Hậu qui a remplacé toutes les autres, c'est que la syntaxe est vietnamienne : ce n'est pas la divinité tutélaire et le Bouddha qui viennent « après » ou « derrière », mais le donateur, ou plus précisément le culte du donateur.

Ce qui le prouve, ce sont les variantes affirmant que les donateurs sont institués Hậu, non à la suite (« après » ou « derrière ») d'une divinité, mais à la suite d'autres êtres humains (ses propres ancêtres en i.18790), ou, encore plus convaincant parce

que vraiment incompréhensible au pied de la lettre, à la suite d'une chose inanimée comme un bâtiment (i.3527), une institution (l'Association des Lettrés en i.4856), un emplacement géographique (une venelle du village en i.5113). Dans toutes ces variantes, la syntaxe du chinois n'est pas possible, puisque des ancêtres, des bâtiments, des institutions et des territoires géographiques ne peuvent être secondaires ou postérieurs ; un donateur ne peut pas avoir reçu le titre de « Ancêtre qui vient après », ni de « Lettré qui suit », ni de « Venelle d'après ». Il ne peut pas se trouver derrière ou après un aïeul, un temple ou une ruelle. Le vrai sujet grammatical auquel se réfèrent le titre d'Epigone est, non point le donateur, mais le culte qui sera rendu en sa faveur.

Par une formule, on pourrait dire qu'être « Hậu X », c'est être honoré dans le sillage du culte rendu à « X », ce « X » étant le Bouddha (Hậu Phật 後佛) ou la divinité tutélaire (Hậu Thần 後神) dans la plupart des cas, mais aussi, comme dans les variantes, un ancêtre, un monument, une institution ou un endroit topographique.